

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite–Estérel

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le mercredi 2 octobre 2013 à 19 h.

Sous la présidence de madame Linda Fortier, mairesse de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, et en présence de la directrice générale et greffière, madame Francine Labelle, étaient présents et formant quorum, les membres suivants : monsieur Pascal Denis, madame Sophie Lacasse, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

Les sièges # 1 et 5 sont vacants.

ORDRE DU JOUR

19 h

- 1. Ouverture et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Approbation des procès-verbaux.**
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue en date du lundi 27 mai 2013 à 19 h.
- 4. Période de questions**
- 5. Rapport de la présidente.**
- 6. Administration, Finances et Qualité des services**
 - a) Rapport des responsables et comités.
 - b) Autorisation de transferts budgétaires.
 - c) Approbation des prévisions budgétaires 2013 révisées (2) de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.
- 7. Sécurité publique**
 - a) Rapport des responsables et comités.
 - b) Embauche - Mme Moira Smith, Premier répondant.
- 8. Réseau artériel et Hygiène du milieu**
 - a) Rapport des responsables et comités.
- 9. Culture, Récréation et Promotion touristique**
 - a) Rapport des responsables et comités.
- 10. Correspondance.**
- 11. Affaires nouvelles.**
- 12. Seconde période de questions.**
- 13. Levée de la séance.**

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Linda Fortier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à six (6) membres.

AG-597-10-2013 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AG-598-10-2013 a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE EN DATE DU LUNDI 27 MAI 2013 À 19 H.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue en date du lundi 27 mai 2013 à 19 h dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue en date du lundi 27 mai 2013 à 19 h soit et est approuvé tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.

La présidente, madame Linda Fortier, mairesse de la Ville centre, débute la rencontre en rappelant qu'il s'agit de la dernière séance de l'agglomération et elle en profite pour vivement remercier les membres des conseils respectifs de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et d'Estérel. Elle souligne l'étroite collaboration qui s'est établie entre les deux maires. Plusieurs réalisations ont vu le jour en cours de mandat dont la mise sur pied du Service des Premiers répondants de même que plusieurs belles avancées au chapitre de la protection incendie.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES.

a) RAPPORT DES RESPONSABLES ET COMITÉS.

La conseillère responsable, madame Sophie Lacasse, pour sa part remercie les membres du conseil et indique qu'elle n'a pas de sujet précis en lien avec l'agglomération.

AG-599-10-2013 b) AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES.

ATTENDU que pour respecter la *Loi sur les cités et villes*, l'Agglomération doit disposer de crédit suffisant pour réaliser toute dépense ;

ATTENDU qu'après suivi des dépenses et analyse, certains transferts budgétaires se doivent d'être effectués ;

ATTENDU le tableau des transferts préparé par monsieur Sébastien Racette, trésorier, en date du 25 septembre 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Lacasse, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le Service de la Trésorerie à procéder aux transferts budgétaires pour les montants et aux postes qu'ils apparaissent au tableau précité.

AG-600-10-2013 c) APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 RÉVISÉES (2) DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON.

ATTENDU la résolution # AG-564-12-2012 datée du 11 décembre 2012 par laquelle ce conseil approuvait les prévisions budgétaires 2013 de l'Office municipal d'habitation au

montant de 121 247 \$ prévoyant un déficit de 48 499 \$;

ATTENDU la résolution # AG-574-04-2013 datée du 22 avril 2013 par laquelle ce conseil approuvait les prévisions budgétaires 2013 révisées au montant de 121 315 \$ accusant un déficit de 48 567 \$;

ATTENDU le rapport d'approbation des budgets révisés 2013 par la Société d'habitation du Québec daté du 16 août 2013 révisant à nouveau à la hausse les prévisions budgétaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Sophie Lacasse, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE ce conseil approuve les nouvelles prévisions budgétaires 2013 de l'Office municipal d'habitation au montant de 122 455 \$ accusant un déficit de 49 707 \$ et une contribution municipale à ce déficit de 10 % soit un montant de 4 971 \$.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) RAPPORT DES RESPONSABLES ET COMITÉS.

Monsieur Pierre Tessier, directeur du Service de Sécurité Incendie, dépose le rapport d'activités pour le mois de septembre 2013.

La conseillère responsable, madame Lisiane Monette, informe qu'au cours du mois de septembre, le Service de sécurité incendie a répondu à cinq appels, débuté les visites annuelles de garderies en vue de sensibiliser les enfants à la prévention et tenu leur pratique mensuelle. Elle souligne en outre que les appels d'incendie sont à la baisse depuis le début de l'année.

Au chapitre de la Sécurité civile, les intervenants ont tenu une rencontre lors de laquelle ils ont fait un retour sur la simulation de panne de courant alors que le Service des premiers répondants a répondu à huit appels portant à 125 le nombre d'appels depuis le début de l'année.

AG-601-05-2013 b) EMBAUCHE – MME MOIRA SMITH, PREMIER RÉPONDANT.

ATTENDU les besoins en ressources humaines au Service de Sécurité Incendie pour combler des postes dans l'équipe des premiers répondants ;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pierre Tessier, directeur du Service de Sécurité Incendie, en faveur de madame Moira Smith détenant la formation et la certification requise ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Nepveu, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et procède à l'embauche de madame Moira Smith à titre de premier répondant à compter des présentes le tout selon l'entente intervenue entre les parties et les règles d'éthique en vigueur.

8. RÉSEAU ARTÉRIEL ET HYGIÈNE DU MILIEU

a) RAPPORT

La responsable, madame Linda Fortier, commente les activités du Service des Travaux publics inhérents à l'agglomération dont des travaux de réfection de l'accotement sur le réseau artériel et en raison de la fin de la saison de la navigation, les bouées ont été retirées du lac Masson.

9. CULTURE, RÉCRÉATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

a) RAPPORT.

Monsieur Benoît Beauchamp, coordonnateur du Service des Loisirs et de la Culture, dépose le rapport d'activités produit par la responsable de la bibliothèque, madame Joane Grandmaison, pour le mois de septembre 2013.

La conseillère responsable, madame Lisiane Monette rappelle l'activité d'Halloween qui se tiendra à la bibliothèque, le mardi 22 octobre de 18 h 30 à 19 h 30 à l'intention des 0-5 ans, soit l'Heure du conte d'Halloween avec Claudine. Elle termine en indiquant que le nombre d'abonnés est malheureusement à la baisse pour se chiffrer à 594 membres.

10. CORRESPONDANCE

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

AG-602-10-2013 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 19 h 20, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Denis, APPUYÉ par madame Sophie Lacasse et il est unanimement résolu par les personnes présentes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Madame Linda Fortier,
Présidente

(signé)

Madame Francine Labelle,
Directrice générale et greffière